



Fiche signalétique

The Dow Chemical Company

Nom du produit: BETACLEAN(TM) U-424 Urethane Adhesive Cleaner

Date de création: 2008.09.03

Date d'impression : 04 Sep 2008

The Dow Chemical Company vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit
BETACLEAN(TM) U-424 Urethane Adhesive Cleaner

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

The Dow Chemical Company
2030 Willard H. Dow Center
Midland, MI 48674
USA

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit: 800-258-2436

Préparé par : Pour utilisation au Canada, préparé par le Service de gestion de réglementation des produits - Environnement, santé et sécurité.
450-652-1029

Révision 2008.09.03

Date d'impression : 9/4/2008

Information aux clients : 800-258-2436

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24 : 989-636-4400

Contact local en cas d'urgence: 519-339-3711

2. Identification des dangers

Aperçu des dangers

Couleur: Incolore

État physique: Liquide

Odeur: fruitée

Dangers du produit:

AVERTISSEMENT! COMBUSTIBLE. Irrite les yeux. Peut irriter la peau. Peut être nocif par inhalation. Peut provoquer des effets anesthésiques. Isoler la zone.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer des lésions cornéennes modérées. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

Contact avec la peau: Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Une exposition répétée peut provoquer une irritation, même une brûlure.

Absorption cutanée: Un contact cutané prolongé avec de très grandes quantités de produit peut provoquer étourdissement ou somnolence.

Inhalation: Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

Ingestion: Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions ; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. L'ingestion peut provoquer des irritations gastro-intestinales, des vomissements et des diarrhées.

Effets d'une exposition répétée: Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants : Reins. Foie. Des expositions répétées (typiquement par ingestion) d'acide salicylique peuvent provoquer une irritation gastro-intestinale. Des doses toxiques ou élevées peuvent provoquer bourdonnements d'oreille, nausées, vomissements, troubles métaboliques et éventuellement lésion des reins.

Malformations congénitales/effets sur le développement: Contient un ou des composants qui ont provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses toxiques pour les mères. Contient un ou des composants qui ont été toxiques pour les foetus dans des essais sur des animaux de laboratoire.

3. Composition/information sur les composants

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Éther monométhyle du dipropylèneglycol	34590-94-8	> 85.0 - < 95.0 %
1-butoxy-2-propanol	5131-66-8	> 5.0 - < 15.0 %
Salicylate de méthyle	119-36-8	< 5.0 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. Premiers secours

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau; après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin sans délai, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau: Laver la peau à grande eau.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de bouche à bouche utiliser une protection pour secouriste(insufflateur, etc). Si la respiration est difficile, une personne qualifiée devrait administrer de l'oxygène. Appeler un médecin ou transporter vers un centre médical.

Ingestion: En cas d'ingestion, demander des soins médicaux. Ne pas faire vomir à moins d'avis contraire provenant du personnel médical.

Information à l'usage du médecin: Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à dioxyde de carbone. Extincteurs à poudre chimique. Mousse.

Moyens d'extinction à éviter: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau.

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Inonder avec de l'eau pour refroidir et prévenir une réinflammation. Refroidir les environs avec de l'eau afin de circonscire la zone d'incendie. Pour les petits feux, on peut utiliser des extincteurs portatifs à poudre chimique ou au gaz carbonique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier).

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme.

Produits de combustion dangereux: Les sous-produits de combustion dangereux peuvent comprendre, sans s'y limiter, du monoxyde de carbone et du gaz carbonique.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Si possible, contenir le produit déversé. Absorber avec des matières telles que : Litière pour chats. Sable. Sciure de bois. Utiliser des outils anti-étincelles pour le nettoyage. Mettre à la terre et relier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation.

Suppression des sources d'ignition: Afin d'éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des émissions de vapeurs. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Les sources d'inflammation peuvent comprendre les veilleuses, les flammes, les cigarettes, les étincelles, les appareils de chauffage, l'équipement électrique et les décharges d'électricité statique sans toutefois s'y limiter.

Contrôle des poussières.: Non applicable.

Précautions personnelles: Isoler la zone. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

Prévention de l'inhalation, du contact avec la peau, les muqueuses et les yeux: Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

Précautions environnementales: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Informations écologiques.

7. Manipulation et entreposage / stockage

Manipulation

Manipulation générale: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après manipulation. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Tenir le contenant fermé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper ni souder le contenant. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation.

Entreposage / Stockage

Stocker dans des conteneurs bien fermés, correctement aérés. Stocker dans un endroit sec. Entreposer à l'intérieur. Entreposer à l'écart de la lumière directe du soleil. À température ambiante, des mélanges inflammables peuvent être présents dans l'espace libre des contenants renfermant des vapeurs. Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum.

Température d'entreposage : 10 - 35 °C

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Éther monométhyle du dipropylèneglycol	Alberta	VME	606 mg/m3 100 ppm PEAU
	Alberta	VLE	909 mg/m3 150 ppm PEAU
	Columbie Br.	VME	100 ppm PEAU
	Columbie Br.	VLE	150 ppm PEAU
	Ontario	VME	605 mg/m3 100 ppm
	Ontario	VLE	910 mg/m3 150 ppm
	ACGIH (USA)	VME	100 ppm
	ACGIH (USA)	VLE	150 ppm PEAU
	Québec	VME	606 mg/m3 100 ppm
	Québec	VLE	909 mg/m3 150 ppm
	Québec	IND_PEAU	Peut-être absorbé au travers de la peau.
1-butoxy-2-propanol	Dow IHG	VME	50 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

La notation «PEAU» à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

Protection de la peau: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'articles spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération. Retirer immédiatement les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon, et laver les vêtements avant de les porter à nouveau ou les éliminer correctement.

-Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Butyl caoutchouc. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Viton. Néoprène. Caoutchouc naturel ("latex"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). AVERTISSEMENT : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Les concentrations atmosphériques devraient être maintenues sous les limites d'exposition. Lorsqu'une protection respiratoire est requise, utiliser un appareil respiratoire filtrant ou un appareil respiratoire isolant à pression positive à adduction d'air, tous deux homologués, selon les concentrations possibles dans l'atmosphère. Pour les urgences et d'autres situations dans lesquelles les valeurs limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué, isolant autonome à pression positive, ou isolant à adduction d'air comprimé

alimenté avec une source autonome auxiliaire. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces : Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Assurer une ventilation générale et/ou une ventilation locale par aspiration afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	fruitée
Point d'éclair - coupelle fermée	81.1 °C <i>ASTM D3278</i>
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H ₂ O=1)	0.95 <i>ASTM D1475</i>
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Solubilité dans l'eau (en poids)	Aucune donnée d'essais disponible
pH	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Composés organiques volatils	7.94 lb/gal <i>MÉTHODE EPA N° 24</i> (valeur type)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité/instabilité

Stable.

Substances incompatibles: Oxydants forts.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Décomposition thermique

Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Fumées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Absorption cutanée

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité à doses répétées

Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants : Reins. Foie. Des expositions répétées (typiquement par ingestion) d'acide salicylique peuvent provoquer une irritation gastro-intestinale. Des doses toxiques ou élevées peuvent provoquer bourdonnements d'oreille, nausées, vomissements, troubles métaboliques et éventuellement lésion des reins.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour le ou les composants mineurs : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour le développement

Contient un ou des composants qui ont provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses toxiques pour les mères. Contient un ou des composants qui ont été toxiques pour les foetus dans des essais sur des animaux de laboratoire. Contient un ou des composants qui n'ont pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Contient un ou des composants qui n'ont pas porté atteinte à la reproduction dans des études sur des animaux.

Toxicologie génétique

Pour les composants testés: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Toxicologie des composants - Éther monométhyle du dipropylène glycol

Absorption cutanée	DL50, lapin > 20 ml/kg
--------------------	------------------------

Toxicologie des composants - 1-butoxy-2-propanol

Absorption cutanée	La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie. DL50, rat > 2,000 mg/kg
--------------------	---

Toxicologie des composants - Éther monométhyle du dipropylène glycol

Inhalation	CL50, 7 h, Aérosol, rat > 500 ppm
------------	-----------------------------------

Toxicologie des composants - Éther monométhyle du dipropylène glycol

Ingestion	DL50, rat 5,135 mg/kg
-----------	-----------------------

Toxicologie des composants - 1-butoxy-2-propanol

Ingestion	La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie. Pour un ou des produits semblables DL50, rat, femelle 2,124 - 2,700 mg/kg
-----------	--

Ingestion	Pour un ou des produits semblables DL50, rat, mâle 2,612 - 5,500 mg/kg
-----------	--

12. Informations écologiques

DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT

Données pour le composant: **Éther monométhyle du dipropylène glycol**

Mouvement et répartition

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50). Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Constante de la loi d'Henry (H): 1.6E-7 atm*m3/mole; 25 °C Estimation

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): -0.35 Estimation

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 0.28 Estimation

Persistence et dégradabilité

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
5.00E-05 cm ³ /s	3.4 - 10.4 h	Estimation

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
75 %	28 jr	Test OCDE 301F
93 %	13 jr	Test OCDE 302B

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBP 10	DBO 20	DBO 28
0 %	0 %	31.6 %	

Demande chimique en oxygène: 2.02 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 2.06 mg/mg

Données pour le composant: **1-butoxy-2-propanol**

Mouvement et répartition

Pour un ou des produits semblables Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Persistence et dégradabilité

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
85 - 92 %	28 jr	Test OCDE 301C

Demande biologique en oxygène (DBO): Pour un ou des produits semblables

DBO 5	DBP 10	DBO 20	DBO 28
1.1 - 1.5 %		6.6 - 33.3 %	

ÉCOTOXICITE

Données pour le composant: **Éther monométhylrique du dipropylèneglycol**

Sur le plan aigü, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), statique, 96 h: > 10,000 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, puce d'eau Daphnia magna, 48 h: 1,919 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, algue verte Selenastrum capricornutum, inhibition de la croissance de la biomasse, 96 h: > 969 mg/l

Données pour le composant: **1-butoxy-2-propanol**

Sur le plan aigü, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

Pour un ou des produits semblables CL50, guppy (Poecilia reticulata), 96 h: 560 - 1,000 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

Pour un ou des produits semblables CL50, puce d'eau Daphnia magna: > 1,000 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE:

Information sur la composition. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants : Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique. À titre de service à ses clients, Dow peut fournir les noms de contacts pouvant aider à identifier des entreprises de gestion des déchets ou d'autres installations qui recyclent ou traitent les produits chimiques et plastiques, et qui traitent les fûts usagés. Pour plus de détails, appelez le Groupe d'Information aux Clients de Dow au 1-800-258-2436 ou au 1-989-832-1556 (U.S.), ou au 1-800-331-6451 (Canada).

Méthodes de traitement et d'élimination des emballages usés: Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation agréée pour le traitement des déchets. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les contenants pour un quelqu'autre usage.

14. Informations relatives au transport

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur

Désignation exacte pour l'expédition: LIQUIDE COMBUSTIBLE, N.S.A.

Nom technique: CONTIENT DE L'ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL

Classe de risques: 3 **Numéro d'identification:** NA1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

IMDG

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., NON RÉGLEMENTÉ

OACI/IATA

NON RÉGLEMENTÉ

15. Informations réglementaires

US. Toxic Substances Control Act

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés en vertu du règlement 40 CFR 720.30, ou encore ils sont conformes à l'exonération 40 CFR 723.250 relative à l'avis précédant la fabrication (PMN) accordée aux polymères.

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS)

Les composants et additifs principaux de ce produit figurent dans l'inventaire australien des substances chimiques (AICS) ou satisfont aux exigences de la Loi sur les produits chimiques industriels (Notification et Evaluation) de 1989.

Inventaire coréen des produits chimiques existants (KECI)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire coréen des produits chimiques existants (KECI) ou en sont exemptés.

Liste inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines (PICCS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire des produits et substances chimiques existants des Philippines (PICCS) ou en sont exemptés.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux : classification SIMDUT

B3	Liquide combustible avec un point d'éclair de 37.8°C ou plus, mais en-dessous de 93.3°C
D2A	Cette substance est tératogène, embryotoxique ou foetotoxique
D2B	Irritant pour les yeux ou la peau

Information concernant la Loi sur les produits dangereux : ingrédients dangereux

Ce produit contient des ingrédients qui sont des produits contrôlés et/ou qui figurent sur la liste de divulgation des ingrédients (Loi sur les produits dangereux, sections 13 et 14, Canada). Ces ingrédients sont :

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Éther monométhyle du dipropylèneglycol	34590-94-8	> 85.0 - < 95.0 %
Salicylate de méthyle	119-36-8	> 0.1 - < 1.0 %
Même composant que celui énuméré ci-dessus		> 1.0 - < 5.0 %

16. Autres informations

Révision

Numéro d'identification : 76518 / 1001 / Date de création 2008.09.03 / Version : 1.1

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

The Dow Chemical Company recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En

raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.